JEAN-PAUL BRONCKART

CONTRAINTES ET LIBERTÉS TEXTUELLES

1. Trois aspects des contraintes langagières

Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que les organisent les formes grammaticales (syntaxiques). [...] Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible.

(Bakhtine, 1984, p. 285)

Ces lignes célèbres d'*Esthétique de la création verbale*, et plus spécifiquement du manuscrit *Les genres du discours* que Bakhtine avait rédigé dans les années cinquante, constituent la meilleure des introductions à la problématique des contraintes qu'exercent sur toute production verbale nouvelle les discours et/ou textes préexistants. Mais cette problématique n'est qu'un aspect d'une question plus large, qui tient au fait que chaque action verbale, individuelle et synchronique, est nécessairement confrontée à la *préexistence historique* d'une activité langagière collective et aux formes qu'a prises cette activité dans le cadre de la langue naturelle d'une communauté donnée. Préexistence qui engendre un ensemble de contraintes que l'on peut regrouper en trois rubriques: - contraintes des signes; - contraintes du système des langues naturelles; - contraintes des genres de textes et des types de discours.

Contrairement à ce qu'impliquent les positions idéalistes en philosophie et en sciences humaines (et en particulier la position cognitiviste contemporaine), les *unités sémiotiques* qu'utilisent les membres de l'espèce humaine ne constituent pas des émanations directes de processus mentaux individuels ; elles ne constituent pas, en d'autres termes, des instruments de représentation qui auraient d'abord été singuliers, puis qui se seraient socialisés ensuite sous l'effet de leur mise en circulation communicative. Un ensemble d'arguments solides, que nous avons recensés ailleurs (cf. Bronckart, 1997/2004), conduisent à admettre que les signes sont d'abord le produit d'un processus communicatif ou pragmatique collectif, et qu'ils ne sont devenus qu'ensuite (ou secondairement) des unités représentatives mobilisables dans les processus de pensée individuelle.

Conformément à la théorie d'Habermas (1987), le langage humain relève d'abord d'un agir communicationnel, c'est-à-dire d'un processus qui s'est progressivement déployé dans l'espèce pour satisfaire au besoin d'entente qu'exigent les activités complexes de coopération. Pour assurer leur survie en effet, les membres des groupes humains primitifs ont, à l'instar des mammifères supérieurs, concrètement collaboré dans des activités de nutrition et de protection du danger. Mais étant dotés biologiquement de capacités comportementales plus puissantes que celles des autres mammifères, en raison notamment de la libération des mains, les humains ont produit des instruments (silex, épieux, etc.) qui ont renforcé et prolongé leurs capacités comportementales. Et l'exploitation de ces instruments dans le cadre d'activités complexes (chasser un mammouth!) a inéluctablement requis un mécanisme d'entente sur ce qu'est le contexte même de l'activité et sur la part que les individus instrumentés doivent y prendre. Les productions sonores originelles ont été motivées par cette nécessité d'entente: d'abord temporellement et déictiquement associées à des interventions sur les objets, elles ont progressivement constitué pour les congénères des prétentions concrètes à la désignation de ces mêmes interventions. Prétentions contestables et nécessairement contestées par lesdits congénères qui ont pu associer, eux, d'autres sons à ces interventions. Et la fonction déclarative (ou représentative) du langage n'a émergé que dans un second temps, sous l'effet des négociations pratiques (ou inconscientes) de ces prétentions à la validité désignative : les signes sont apparus en tant que formes de mise en relation entre certains ensembles de productions sonores et certains objets ou événements, formes arbitraires dans leur principe, mais néanmoins relativement stables à une époque donnée pour un groupe donné. C'est donc dans l'activité commune que se sont construits les signes, qui ont pu faire ensuite l'objet d'une ré-appropriation par les individus singuliers ; ces derniers ont intériorisé les traces des signifiants dans leur rapport aux traces des objets ou événements signifiés, ce qui a rendu possible la constitution d'une pensée opératoire et consciente.

En raison de ces conditions interactives et sociales de leur constitution, les signes se caractérisent par une *altérité* fondamentale. Pour un humain singulier, ce sont des formes de rapports *déjà là*, élaborées par les générations antérieures et plus généralement par *les autres*, formes qui portent en conséquence, comme le souligne encore Bakhtine, la *mémoire* de toutes les interactions antérieures auxquelles ils ont servi. Les signes sont en d'autres termes les résultats et les témoins des représentations collectives d'une communauté; ils constituent ce faisant un *filtre social* au travers duquel il est nécessaire de passer pour s'exprimer, pour mettre en circulation ses représentations propres. Et ceci explique le sentiment d'insatisfaction que l'on ressent souvent face au langage, face à l'incapacité qu'ont les mots d'exprimer totalement notre vécu intime; dès lors qu'ils viennent d'ailleurs, qu'ils ont toujours déjà signifié d'autres choses, les signes ne peuvent jamais, par principe, traduire directement et complètement les représentations vécues singulières.

Quelle que soit leur richesse, les *langues naturelles* disposent d'un stock de moyens qui est *fini*, *limité*, qu'il s'agisse de leurs ressources phonétiques, lexicales ou morpho-syntaxiques.

Au niveau lexical, chaque mot constitue un signe qui est non seulement immotivé (c'est-à-dire conventionnellement plutôt que naturellement fondé, comme l'analyse qui précède vient de le faire apparaître), mais qui est aussi et surtout radicalement arbitraire (cf. Saussure, 1916) : un mot est une forme collective aléatoire qui a la capacité de réorganiser les images mentales idiosyncrasiques des individus et de les rendre ce faisant partageables ou communicables. Prenons l'exemple de la problématique des couleurs. A un premier niveau, physique, ce phénomène se présente sous la forme d'un continuum de longueurs d'ondes perceptibles par l'œil humain. A un deuxième niveau, psychologique, on peut appréhender les diverses images mentales qu'un humain est théoriquement susceptible de se construire à propos de ce phénomène physique ; images forcément discrètes (séparées les unes des autres) et en nombre limité. A un troisième niveau, linguistique, on peut enfin identifier les divers signifiants dont une langue naturelle dispose pour évoquer ce phénomène, et identifier dans le même temps les signifiés qui y correspondent, signifiés qui sont obligatoirement des regroupements ou des ré-analyses des multiples images mentales qu'un humain peut se construire. Or, pour l'univers de référence de la couleur, chaque langue

naturelle dispose d'un paradigme de signifiants dont le nombre de termes et l'organisation interne peuvent varier considérablement, et dès lors notre capacité à "dire" les couleurs est radicalement contrainte par les caractéristiques spécifiques du paradigme de la langue que nous utilisons. Et au-delà des exemples classiques ou évidents (domaines des couleurs, de la neige, etc.), cette contrainte de la sémantique lexicale s'exerce en réalité sur tout univers de référence et donc sur toute forme d'expression de notre pensée.

Les structures morpho-syntaxiques constituent elles aussi des formes conventionnelles, qui traduisent et organisent de manière aléatoire ou arbitraire les opérations psychologiques portant sur les mots. Prenons l'exemple des structures prédicatives. D'une part, celles-ci peuvent s'organiser selon un système "accusatif" (impliquant, comme en latin ou en français, les trois cas de base nominatif, accusatif et datif) ou selon un système "ergatif" (cf. le basque et ses trois cas de base absolutif, ergatif et datif), sans que l'on puisse identifier de motivation naturelle à l'adoption de l'un ou l'autre de ces systèmes. D'autre part, au sein d'un même système, le français par exemple, la quasi infinie diversité des relations logico-sémantiques que l'on peut poser entre deux termes (par exemple les relations sémantiques d'état, d'attribution de propriété, de possession, de localisation, d'action, etc.) doivent nécessairement se mouler dans l'une des trois formes structurelles dont dispose cette langue : la structure attributive, la structure intransitive ou la structure transitive. Comme pour le lexique, cette subsomption des opérations cognitives par les structures de la langue présente un caractère aléatoire ou radicalement arbitraire, et impose donc une réelle contrainte sur les modalités d'expression des relations sémantiques et/ou logiques.

Si les contraintes liées à la nature même des signes et des langues naturelles sont généralement bien connues et donc plutôt banales, la citation de Bakhtine en exergue de cette contribution signifie qu'il existerait un troisième type de contrainte, qui s'exercerait au niveau pratique ou praxéologique des discours et/ou textes.

Remarquons tout d'abord que les sciences du langage admettent aujourd'hui l'existence de mécanismes qui assurent aux textes une certaine cohérence interne : il s'agit notamment des mécanismes de connexion (le marquage, par les connecteurs ou organisateurs textuels, des grandes articulations de la planification), des mécanismes de cohésion nominale (le marquage de l'introduction d'unités d'information nouvelle, et leur reprise ultérieure par les unités anaphoriques) et des mécanismes de distribution des voix et d'expression des modalisations. Ces mécanismes sont réglés et en ce sens exercent donc des contraintes, mais on peut considérer toutefois que celles-ci ne

constituent qu'une sorte d'extension des contraintes proprement syntaxiques, qu'elles relèvent d'une macro-syntaxe. Ce n'est pas cet aspect de la textualité qui est visé dans l'extrait de Bakhtine, mais plutôt le fait qu'il existerait des formats ou des *modèles* de genres du discours, dont aucun locuteur ou scripteur ne peut fait abstraction: selon l'auteur, pour s'exprimer, on ne peut qu'adopter un de ces modèles, quitte ensuite à l'adapter ou à le transformer dans certaines limites.

Pour désigner ces modèles, Bakhtine utilisait l'expression de *genres du discours*, mais le sens même de ce syntagme demeure problématique, et de nombreuses expressions concurrentes ont été proposées depuis une trentaine d'années : "genres de textes", "types de discours", "types de textes", etc. Pour ce qui nous concerne, sur la base de l'étude empirique de corpus de textes du français contemporain, nous avons développé une autre conceptualisation, qui retient et distingue à la fois deux entités : les *genres de textes* et les *types de discours* (cf. Bronckart, *op. cit.*).

Nous qualifions de *textes* les correspondants empiriques (ou sémiotiques) d'une action langagière donnée, quelles que soient leur taille et leur modalité de production (orale/écrite). Ces produits de l'activité langagière s'accumulent historiquement dans le "monde des œuvres humaines" (cf. Dilthey, 1925/1947), et plus spécifiquement dans un sous-espace théorique de ce monde, pour la désignation duquel nous avons repris la notion d'*architexte*. Dans cet espace co-existent des textes qui sont différents, d'une part parce qu'ils commentent des activités humaines dont la variété est illimitée, d'autre part parce que ce commentaire s'effectue dans le cadre d'interactions communicatives elles-mêmes infiniment variées. Si, au plan ontologique, on peut se satisfaire de cette évidence de la diversité des textes, au plan gnoséologique se pose le problème de leur description et de leur classement en genres (roman, nouvelle, éditorial, recette, reportage, conversation, etc.). Problème particulièrement révélateur dans la mesure où il est posé depuis l'antiquité grecque, où il a été pris en charge par les meilleurs savants, et où il reste néanmoins sans réelle solution. Les démarches de classement qui ont été mises en œuvre sont bien sûr confrontées à l'hétérogénéité des critères externes possibles, mais sont aussi et surtout sous-tendues par la volonté d'aboutir à des schémas de mise en correspondance bijectives entre conditions contextuelles et propriétés textuelles. Et la cause fondamentale de leur relative impuissance réside précisément dans le fait que les genres de textes ne peuvent jamais être identifiés et définis sur la base de leurs propriétés linguistiques, et donc que tout classement reposant sur une mise en correspondance entre propriétés du contexte et propriétés du texte est impossible. Il nous semble dès lors qu'il faut abandonner tout projet d'identification-définition-classement des textes sur la base de leurs propriétés internes, et s'en tenir à une approche externe qui tienne compte des trois *indexations* dont les textes sont porteurs: *indexation référentielle* (quel est le type d'activité que le texte commente?) ; *indexation communicationnelle* (quelle est la sorte d'interaction sociale dans le cadre de laquelle s'effectue ce commentaire?) ; *indexation culturelle* (quelle est la "valeur socialement ajoutée" d'un genre, en tant qu'effet des mécanismes et des enjeux de pouvoir qui organisent les "champs de productions"? - cf. Bourdieu, 1980). Et il faut aussi admettre que les classements qui peuvent être effectués sur cette base différeront nécessairement en fonction de l'importance relative attribuée à chacune de ces trois indexations.

Quel que soit le genre dont il relève, chaque texte est à de rares exceptions près, composé de segments différents. Un roman historique, par exemple, peut être composé d'un segment principal dans lequel la chronologie des événements est exposée, et de segments intercalaires introduisant soit des dialogues de personnages, soit des réflexions d'auteur. De la même manière, une monographie scientifique peut être composée d'un segment principal dans lequel est exposée la théorie de l'auteur et de segments intercalaires relatant la chronologie de la constitution de théories concurrentes. C'est au niveau de ces segments intuitivement isolables par leur fonction sémantico-pragmatique que peuvent être identifiées des configurations d'unités linguistiques (sous-ensembles de temps des verbes, de pronoms, d'organisateurs, d'adverbes de modalisation, etc.) et des modes d'organisation syntaxique relativement stables. Et ce sont ces segments que nous qualifions de types de discours. Dans notre perspective, les configurations d'unités propres à un type de discours "traduisent" ou "sémiotisent" trois catégories d'opérations langagières (elles-mêmes responsables du statut sémantique du type):

- a) le choix de *mettre à distance ou non* (de la situation de production) le contenu référentiel mobilisé : sans mise à distance on demeure dans le registre de l'Exposer; avec mise à distance on se situe dans le registre du Raconter, et dans ce dernier cas, on peut convoquer les faits sur un mode "réaliste", ou au contraire sur un mode "fictif";
- b) le choix d'*impliquer ou non*, dans le texte même, les paramètres de la situation de production, et plus spécifiquement de renvoyer ou non à l'agent producteur du texte d'une part, à ses récepteurs éventuels d'autre part;

c) le choix éventuel d'une forme de *séquentialité* (ou de *séquence*, au sens d'Adam, 1992), opération qui consiste à adopter un mode conventionnel d'organisation linéaire des phrases composant le segment de texte (schéma narratif, séquence argumentative, etc.).

C'est la combinaison de ces trois opérations qui permet de délimiter et de définir les types de discours, et on notera que si le nombre des genres de textes est tendanciellement infini, le nombre des types de discours est toujours fini et restreint; pour notre part, nous postulons l'existence de quatre (et seulement quatre) types: *le discours interactif, le discours théorique, le récit interactif* et *la narration*. Dans notre perspective toujours, ces types constituent des entités fondamentalement bi-face. Sur un plan "profond", ils reposent sur des opérations socio-cognitives, en droit universelles, et constituent donc des archétypes en principe attestables dans toute langue. Mais sur un plan "superficiel", les systèmes de marquage linguistique de ces archétypes varient selon les langues naturelles (à titre d'exemple, le français marque la différence entre récit et narration par l'emploi des temps des verbes, mais l'espagnol et l'allemand ne marquent cette même distinction que par la sélection des unités pronominales) et, dans le cadre d'une même langue, ils changent en outre avec le temps (voir, en français, les variations historiques de l'usage du *passé simple*).

Si les éléments d'analyse qui précèdent sont pertinents, les genres de textes et les types de discours constituent bien un troisième aspect des contraintes s'exerçant sur toute production verbale nouvelle.

2. L'effet des contraintes; l'exemple de la temporalité dans le récit et la narration

Le récit interactif et la narration constituent deux types de discours qui relèvent de l'"Histoire" au sens de Benveniste (1959/1966), c'est-à-dire de ce nous qualifions d'ordre du Raconter.

Ces deux types se caractérisent en effet par la "mise à distance" du contenu exprimé (voir *supr*a, l' opération a), ou, plus précisément, présentent les coordonnées générales organisant le contenu thématique comme clairement *disjointes* des coordonnées du monde ordinaire de l'action langagière en cours. Dans les segments de textes relevant de ces types, que les faits évoqués soient passés et attestés, qu'ils soient "à

venir", qu'ils soient plausibles ou encore purement imaginaires, leur organisation s'ancre à une *origine temporelle* (*un jour, hier, en l'an 2058*, etc.) qui spécifie le type de disjonction opérée, et les faits organisés à partir de cet ancrage sont alors *racontés* "comme s'ils étaient passés". Lorsque cette mise à distance n'est pas explicitement opérée, les coordonnées organisant le contenu thématique du texte se présentent nécessairement comme *conjointes* à celles de l'action langagière; les faits sont alors présentés comme demeurant accessibles dans le monde ordinaire des protagonistes de l'interaction langagière: ils ne sont pas racontés, mais montrés, ou encore ils relèvent de l'ordre de l'Exposer.

Les différences entre ces deux types relèvent de la deuxième opération (b) évoquée plus haut; celle-ci a trait à la mise en rapport entre, d'une part les différentes instances d'agentivité (personnages, groupes, institutions, etc.) et leur inscription spatio-temporelle, telles qu'elles sont mobilisées dans un texte, et d'autre part les paramètres physiques de l'action langagière en cours (agent producteur, interlocuteur éventuel et espace-temps de production) : soit un segment de texte explicite le rapport que ses instances d'agentivité entretiennent avec les paramètres matériels de l'action langagière, soit ce rapport n'est pas explicité. Dans le premier cas, qui est celui du *récit interactif*, le texte mobilise ou *implique* les paramètres de l'action langagière, sous la forme de renvois déictiques à ces mêmes paramètres, et en conséquence, pour interpréter complètement un tel texte, il faut avoir accès à ses conditions de production. Dans le second cas, qui est celui de la *narration*, le texte se présente dans une relation d'*autonomie* à l'égard des paramètres de l'action langagière, et son interprétation ne requiert dès lors aucune connaissance des conditions de production.

En français, le *récit interactif* se caractérise par une configuration d'unités dont nous relèverons les éléments suivants.

- L'exploitation d'un sous-système de temps des verbes composé de deux temps nettement dominants (ou *temps de base*), le PC* et l'IMP, auxquels sont parfois associés des formes de PSC, de PQP, de FUTS ou de CONDS. Les deux temps de base ont la même valeur temporelle de marquage d'une isochronie entre
- * Signification des abréviations: PRE pour Indicatif présent; PC pour Passé composé; IMP pour Imparfait; PSC pour Passé Surcomposé; PQP pour Plus-que-parfait; PS pour Passé simple; PANT pour Passé antérieur; FUTS pour Futur simple; FUTP pour Futur périphrastique; FUTA pour Futur antérieur; CONDS pour Conditionnel présent; CONDC pour Conditionnel passé; SUBJP pour Subjonctif présent; SUBJI pour Subjonctif imparfait.

le cours de l'activité verbale et le cours des événements de la diégèse, et ils assurent en outre chacun un rôle spécifique dans le marquage des contrastes de *foregrounding* (marquage de l'avant-plan par le PC; de l'arrière-plan par l'IMP). Les autres temps du verbe marquent quant à eux une hétérochronie entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse (marquage de la rétroaction ou de l'antériorité relative pour le PSC et le PQP; marquage de la proaction ou de la postériorité relative pour le FUTS et le CONDS).

- La présence d'organisateurs temporels (adverbes, syntagmes prépositionnels, coordonnants, subordonnants, etc.) qui scandent le Raconter qui se déploie à partir de l'origine spatio-temporelle déictique (*hier, il y a quelques jours*, etc.).
- La présence de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renvoient directement aux protagonistes de l'interaction verbale dans le cadre de laquelle le récit s'est déclenché.
- La présence dominante d'anaphores pronominales, parfois associées à des anaphores nominales, sous la forme particulière de répétition fidèle du syntagme antécédent:

En voici un exemple.

Je vais vous raconter ce qui s'est passé.

Mlle Frida m'avait annoncé qu'un de ses parents, un cousin, viendrait pour deux ou trois jours à Liège. Elle me demandait si je n'accepterais pas de lui dresser un lit dans cette salle à manger qui ne sert presque jamais. C'est Désiré, je veux dire son mari, qui n'a pas voulu. Elle a paru fort contrariée et m'a boudé pendant deux jours [...] Elle a couru pendant près d'une semaine. Moi, je n'y pensais déjà plus quand, un jeudi, comme je le disais en commençant, je l'ai trouvée, en rentrant, dans le corridor avec un homme que je ne connaissais pas. Il m'attendaient. Il faisait déjà noir et j'ai dû allumer le gaz.

(G. Simenon, Pedigree, p. 289)

Toujours en français, la *narration* se caractérise quant à elle par les éléments spécifiques qui suivent.

- L'exploitation d'un sous-système de temps des verbes composé de deux temps de base, le PS et l'IMP, qui ont la même valeur de marquage d'une isochronie entre le cours de l'activité narrative et le cours des événements de la diégèse, et qui assurent en outre chacun un rôle spécifique dans le marquage des contrastes de *foregrounding* (marquage de l'avant-plan par le PS; de l'arrière-plan par l'IMP). A ces temps de base sont adjointes les formes composées correspondantes (PANT et PQP), qui marquent

une relation de rétroaction entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse, ainsi que des CONDS et des formes complexes (Auxiliaire à l'IMP + INFINITF), qui marquent une relation de proaction entre le cours de l'activité narrative et le cours de la diégèse.

- La présence d'organisateurs temporels (adverbes, syntagmes prépositionnels, coordonnants, subordonnants, etc.) qui scandent le Raconter qui se déploie à partir d'une origine spatio-temporelle absolue (*un jour, il était une fois, le premier mai 1994*, etc.).
- L'absence de pronoms et adjectifs de 1^{ère} et 2^{ème} personne du singulier et du pluriel, qui renverraient directement, soit à l'agent producteur du texte, soit à ses destinataires.
- La présence conjointe d'anaphores pronominales et d'anaphores nominales, ces dernières se présentant généralement sous la forme d'une reprise du syntagme antécédent, avec substitution lexicale.

En voici un exemple.

ARCHAOS fut longtemps un pays comme les autres, enclos à l'intérieur de ses frontières, et suivant docilement le cours de l'Histoire. Des rois y régnaient de père en fils, sans que personne s'en plaignît, du moins trop fort; ou alors pas très longtemps.

L'avènement d'Avatar II n'apporta rien de neuf, en tout cas en mieux. En plus des vertus de ces rudes ancêtres ce roi-ci était atteint d'une dévotion aiguë, qu'il entendait répandre sur un peuple ignorant, encore imparfaitement illuminé par la vraie foi. Des clochers s'élevèrent, ainsi que les impôts. Les gens courbèrent un peu plus l'échine.

(Ch. Rochefort, Archaos ou le jardin étincelant, p. 11)

En principe, en fonction du cadre théorique qui vient d'être exposé, ces deux types discursifs constituent des modèles contraignants, qui en outre ne seraient pas compatibles entre eux et ne pourraient donc être combinés.

De fait, certains auteurs semblent s'en tenir à ces principes et peuvent par exemple appliquer assez strictement les règles de la narration. C'est le cas de nombre d'auteurs de romans policiers (cf. Plazaola Giger & Bronckart, 1993), qui utilisent quasi mécaniquement le PS pour coder les verbes d'action apparaissant en proposition principale, et l'IMP pour coder des verbes d'état, qui apparaissent en principe en proposition subordonnée. [Et les théoriciens ne peuvent que se réjouir de l'existence

d'auteurs de ce type, qui "confirment" l'inévitable rigidité de leurs modèles]. En voici un exemple.

Aimée conserva le journal quand elle descendit de l'autocar dans un village de cent ou deux cents feux. Elle marcha jusqu'au bout du village, s'engagea sur un chemin pierreux qui montait à flanc de coteau. Il faisait gris et orageux [...]

Aimée se retourna. Du seuil, elle jeta un regard plongeant sur le potager qui s'étendait en aval de la maison, au-delà de la cour sableuse. Dans la vallée on voyait le village sous le ciel gris, et de grasses vaches blanches dans les prés vert cru. Au bord d'une rivière il y avait des cultures maraîchères. Au milieu du potager, une femme était assise dans un fauteuil de rotin, un chapeau de paille sur la tête, le dos tourné à la maison. Aimée descendit vite les trois marches du perron et se dirigea vers la femme.

(J.-P. Manchette, Fatale, pp. 73-74)

Mais, et cela n'étonnera vraiment personne, de nombreux auteurs ne s'en tiennent pas à ces règles de principe, et exploitent les unités linguistiques d'une manière originale ou inattendue.

C'est le cas par exemple de Simenon qui, dans la série des *Maigret*, utilise généralement le PQP et l'IMP comme temps de base de ses narrations et ne fait qu'un usage très limité du PS.

Rien à dire jusque-là non plus. Il avait pris place au fond de l'autocar, qu'il connaissait, car il lui arrivait souvent de travailler sur les champs de courses. Il s'était assuré que la banquette de moleskine fatiguée n'était pas amovible. Puis il avait poussé le portefeuille tout au fond, entre le siège et le dossier et, pour ne pas perdre son temps, il était descendu à la Porte Maillot, en face de Luna-Park. [...]

C'était l'heure ou l'inspecteur Lognon prenaît son service. La Souris le savait. Et quand, plus tard, il redescendit les Champs-Elysées, il eût l'impression très nette qu'il se passait quelque chose. [...] Maintenant, il comprenaît, mais trop tard.

(G. Simenon, Monsieur la Souris, pp. 34-35)

C'est le cas encore des autobiographies romancées, qui dérogent assez régulièrement au principe de la non-compatibilité entre le récit et la narration.

Comme la plupart des Français de l'époque, je n'ai pas entendu l'appel du 18 juin. Il y avait de bonnes raisons ce jour-là pour qu'un homme de ma génération fût hors d'état d'écouter, du fond de son fauteuil, la radio de Londres. La guerre avait sorti de chez eux deux millions de soldats et la débâcle projetait maintenant sur les routes cinq à six millions de civils au gré de l'avance ennemie.

Donc, ce 18 juin 1940, j'arrivai à Bruyères, dans les Vosges, poussé sur une civière roulante. On m'avait transporté d'un hôpital à l'autre, sept en tout, avant de m'accorder à Vittel un matelas et les soins distraits d'un infirmier. [...] Au reste chacun se taisait, sauf pour le nécessaire. J'ai donc ignoré la B.B.C. et nul autour de moi n'en a su davantage. (F. Mitterrand, La paille et le grain, pp. 20-21)

Et cette apparente dérogation au principe de non-compatibilité du récit et de la narration se retrouve aussi dans des démarches littéraires ou poétiques, comme celles du Nouveau Roman, et plus généralement dans des écrits qui semblent vouloir mettre le monde intérieur (ou le langage intérieur) au défi de son extériorisation.

L'affaire Ducreux, vieille affaire, il y a bien des années, il y a bien une dizaine d'années, le petit Ducreux, quatre ans, **a été retrouvé** étranglé dans le bois du Furet sous un tas de feuilles, il **portait** son petit costume marin, il **était sorti** le dimanche avec ses parents, ils **allaient** du côté de Sirancy, les parents **s'étaient endormis** après le pique-nique ... [...]

Un beau blondinet aux yeux marrons étranglé net près de Chatruse, on le **retrouve** trois jours après, la douleur des parents **fut** atroce, tout le village en **parlait**, on n'**avait** pas **vu** de drame de ce genre de puis mil huit cent soixante-treize.

On n'avait jamais vu ça.

(R. Pinget, Le Libera, pp. 8-9)

D'un point de vue strictement empirique, de tels exemples pourraient faire douter de l'existence des types discursifs et des contraintes que ceux-ci pourraient exercer sur la production textuelle. Et certains théoriciens du discours contestent effectivement la réalité des types, pour soutenir qu'il existe une infinité de formes d'organisation textuelle, et qu'il n'y a donc pas lieu de poser l'existence de contraintes proprement discursives qui se surajouteraient aux contraintes des signes et des langues naturelles.

Ce n'est cependant pas l'hypothèse que nous retiendrons, pour des raisons que nous allons expliciter maintenant.

3. L'EXERCICE DE LA LIBERTÉ LANGAGIÈRE

Nous soutenons la thèse, au demeurant assez banale, que l'exercice de la liberté langagière n'est pas incompatible avec la préexistence de contraintes, ou plus précisément que la préexistence de modèles est la condition même de l'exercice de cette liberté : il faut connaître et maîtriser les règles standards d'organisation des textes et des discours, pour pouvoir ensuite les transgresser de manière pertinente et motivée, et contribuer ainsi à l'évolution permanente des formes langagières.

Notre hypothèse de l'existence de règles standards d'organisation des textes, et plus particulièrement de contraintes exercées par les types discursifs, repose sur trois ordres d'arguments.

Le premier relève de l'adhésion au postulat général d'organisation: tout phénomène vivant relève d'une organisation en marche, qu'il s'agit d'identifier et de décrire, et dès lors que les genres de textes n'exhibent pas de règles d'organisation propres (leurs conditions d'ouverture et de fermeture sont celles de l'action langagière à laquelle ils correspondent), il nous faut bien postuler un autre niveau d'organisation, linguistique cette fois, sauf à considérer que le langage n'est finalement qu'un amas de phrases, sauf donc à nier que la dimension textuelle/discursive soit d'ordre linguistique.

Le deuxième argument consiste en la prise en compte de deux des propriétés du langage. D'une part, comme nous l'avons déjà mentionné, les langues naturelles ne proposent jamais qu'un stock de moyens limités eu égard à l'ensemble des opérations ou unités mentales que peuvent produire les humains; cette limitation des moyens fait en sorte que les entités linguistiques subsument nécessairement des ensembles d'entités mentales, que ce faisant elles délimitent et organisent, en même temps que, par effet en retour, les conditions et limites de cette subsomption instaurent les entités linguistiques en système. Si l'existence de ce type de processus est généralement admise pour ce qui concerne les niveaux du lexique et de la syntaxe, pourquoi en irait-il autrement au niveau discursif? Il nous paraît donc légitime de poser l'existence de types linguistiques qui délimitent et organisent des mondes d'interaction discursive. D'autre part, le langage a également une propriété d'auto-réflexivité illimitée, qui engendre une propriété de dépassement ou de travestissement de tous les systèmes de relations qui l'organisent ; il a donc la propriété de dépasser et transformer les relations mondestypes, comme il a celle de dépasser ou de travestir les relations préexistantes des niveaux lexicaux ou syntaxiques.

Le troisième argument découle de l'adoption d'une approche dialectique des processus d'évolution humaine. Les résultats d'un siècle de recherches en psychologie (cf. notamment, Piaget, 1947) montrent en effet que les conduites humaines se développent en un processus de construction de structures, ces dernières ayant en ellesmêmes les capacités de faire face aux contradictions externes, de les intégrer, et en conséquence de se dépasser ou de se transformer en de nouvelles organisations structurelles. Nos propres travaux de psycholinguistique développementale (cf., par exemple, Bronckart & Bourdin, 1993) visent à identifier comment ce processus opère pour les différents niveaux de l'organisation langagière, et il en va de même d'ailleurs de certains de nos travaux didactiques ; ceux-ci ne consistent pas seulement à réguler le processus de transposition de données scientifiques au champ de l'enseignement ou de la formation, mais ils visent aussi à comprendre comment les objets d'enseignement s'apprennent effectivement, dans les situations de formation scolaire. S'agissant des modalités de développement du fonctionnement discursif/textuel, rien pour l'instant ne nous conduit à rejeter l'hypothèse que : - les premières formes de structuration procèdent par accommodation aux types préexistants, en l'occurrence aux configurations standards de marquage des types discursifs ; - la progression dans la maîtrise de ces relations, et donc dans l'appréhension des valeurs typiques des unités linguistiques, fournit la possibilité de transformer ces relations mêmes, d'amalgamer les types de discours, ou encore d'y introduire certaines unités inattendues, pour produire des effets déterminés qui découlent précisément de ce caractère inattendu ; - à terme, ce processus conduit à la transformation des types eux-mêmes, c'est-à-dire à la transformation de cet aspect de l'architexte.

Examinons maintenant un dernier exemple, extrait d'un texte produit en classe par une élève de 10 ans.

Il avait une fois un loup qui recherche des petits cochons dans la foret. Le loup il se promenait dans les alentours et il rencontre une sorcière et dit pardon Madame vous n'avez pas vu par hasard trois petits cochons. Non répond la sorcière mais j'ai vu trois personnages près de cette forêt et ils étaient en train de grimper sur des arbres et ils chantent une mélodie. Plus tard il arriva la nuit et le loup se couche dans la paille et tout à coup ils sont arrivés très fatigués un petit cochon. (Sonia, Le conte des trois petits cochons, 26-01-1982)

A s'en tenir à la seule question de la structuration temporelle, on relèvera que cet extrait se caractérise par une co-occurrence de temps de base PR, PC, PS et IMP qui

est ressentie par le lecteur comme une réelle maladresse et qui est d'ailleurs évaluée comme telle par l'enseignant. Pourquoi cette co-occurrence est-elle ressentie comme fautive chez l'élève, alors qu'une co-occurrence de même ordre est en principe ressentie comme habile et littéraire chez Pinget, voire chez Mitterrand ?

La réponse est que Sonia ne maîtrise pas encore les configurations d'unités propres aux types discursifs, et en conséquence les valeurs précises des unités que ces types comportent, alors que Simenon, Mitterrand ou Pinget disposent bien évidemment de cette maîtrise. Et c'est parce qu'ils connaissent les conditions d'usage des unités propres aux types linguistiques, ou encore les contraintes des mondes discursifs et de leur marquage en français, que ces auteurs peuvent alors se permettre de transformer les choses, de prendre de la distance avec les modèles, et d'exercer leur liberté de créateur. Mais ce qui est important, c'est que ce processus de transformation est lui aussi motivé et donc soumis à des règles.

La technique de Simenon consiste à faire fonctionner comme temps de base de la narration l'IMP et le PQP, qui sont ordinairement les temps de l'arrière-plan et de la rétroaction; c'est la transposition des valeurs originelles de ces temps qui donne cette "ambiance" propre aux textes de l'auteur, ce sentiment que la temporalité du processus narratif est toujours "en avance" sur la temporalité de la diégèse, que l'histoire transite toujours en quelque sorte par la mémoire du narrateur. Et dans ce contexte, l'auteur n'utilise généralement le PS que pour mettre en évidence certains événements, pour rétablir momentanément une isochronie entre la temporalité de l'acte narratif et la temporalité des événements narrés.

La technique de Mitterrand est en quelque sorte plus simple, et consiste à juxtaposer des segments de récit interactif et des segments de narration, en fournissant toujours les indices qui permettent au lecteur de "changer de monde", de se rendre compte que l'on passe d'un type discursif à un autre.

La technique et le travail de Pinget sont quant à eux plus complexes et plus "mystérieux". Le Libera est essentiellement constitué de segments de discours interactif, caractérisés par une importante déstructuration syntaxique (redoublements redondants, ellipses, superposition ou chevauchements de structures, etc.), déstructuration qui se trouve correspondre à la description du langage intérieur qu'avaient proposée divers psychologues du premier quart du xxe. Et ce sont ces caractéristiques des discours interactifs dominants que l'on retrouve dans les segments de narration comme celui qui est donné en exemple. Notre interprétation est dès lors que, dans ce texte, les

segments dominants traduisent le *monde vécu* du personnage central, ou encore mettent en scène son *langage intérieur*, et que par ailleurs on ne peut avoir accès au monde de la narration que depuis ce monde vécu du personnage central, ou en passant par lui ; et c'est ce transit qui explique que certaines des propriétés spécifiques du langage intérieur se retrouvent dans les segments de narration et les "contaminent".

4. Conclusions

Les éléments d'analyse qui précèdent montrent que toute production verbale requiert nécessairement que l'on *adopte* un modèle textuel préexistant, et que l'on *adapte* ce modèle aux conditions spécifiques de l'action langagière en cours.

Prenons l'exemple d'une action langagière consistant à convaincre un destinataire donné de la nécessité de s'inscrire à un parti politique. L'agent de cette action doit d'abord choisir parmi les genres de textes du français contemporain qui permettent de réaliser cet objectif : il peut par exemple adopter le genre "tract", le genre "entretien maïeutique" ou encore le genre "récit autobiographique". Et quel que soit son choix, le genre adopté imposera un ensemble de contraintes structurelles, et notamment des restrictions de sélection des types de discours qui peuvent y être mobilisés.

Si le modèle du genre constitue donc ainsi un cadre contraignant, l'organisation interne du texte effectivement produit laisse cependant à l'agent producteur une importante marge de liberté. L'agent dispose d'une liberté totale quant à la planification générale du contenu thématique et quant aux modalités d'articulation des types de discours possibles ; il dispose d'une liberté relative (parce que limitée par la structure effective des paradigmes en langue) quant au choix des unités lexicales susceptibles d'exprimer un même référent (utiliser homme, personne, type, ou mec pour désigner un même individu de genre masculin) et quant au choix des unités morpho-syntaxiques contribuant aux opérations de textualisation (par exemple, introduire une modalisation de doute par un adverbe, par un auxiliaire de mode ou encore par une périphrase). Le texte concret qui sera produit présentera dès lors toujours des dimensions singulières, qui sont la conséquence des choix qui viennent d'être évoqués, ou encore qui résultent de la nécessaire adaptation d'un modèle général à une situation d'interaction verbale particulière, ainsi que du style propre que l'agent veut conférer à cette interaction.

Ce processus général d'adoption-adaptation constitue ce que nous qualifions de *travail ordinaire* sur la langue ; travail qui exploite les variantes possibles des genres de

textes, des types de discours et des paradigmes de langue, sans toutefois modifier les valeurs standards dont sont dotées les unités lexicales et morpho-syntaxiques dans le cadre des modèles collectifs qui préexistent à ces trois niveaux.

La démarche de *littérature* s'inscrit dans le processus général qui vient d'être évoqué, mais elle semble sous-tendue par une motivation supplémentaire, qui consiste globalement à *reconfigurer* les états, événements et/ou actions d'un univers de référence donné, en transformant en même temps le "regard" que l'on peut porter sur eux, ou encore l'appréhension que l'on peut en avoir (cf. Ricœur, 1983). Et cet objectif de transformation des représentations (qui est toujours, consciemment ou inconsciemment, articulé à des enjeux sociologiques, culturels ou politiques) se réalise quasi nécessairement par une transformation des formes socio-langagières qui structurent ces représentations, c'est-à-dire par une transformation des valeurs standards des signes, telles qu'elles émanent des modèles préexistants.

Le *travail littéraire* sur la langue déplace les unités et leurs valeurs originelles, les transpose, les réorganise, pour produire de nouvelles manières de voir et de sentir les choses. Mais comme l'ont montré les extraits-exemples de Simenon ou de Mitterrand, ce travail présuppose une maîtrise du fonctionnement standard de la langue, et se caractérise par l'application de règles de transformation motivées et donc en principe lisibles, ce qui permet aux critiques et aux commentateurs de l'analyser ou de le reconstruire (avec plus ou moins de pertinence).

La démarche *poétique* semble quant à elle constituer un pas de plus dans le processus d'adaptation ou de transformation des modèles. Si elle reste dépendante de la logique générale des genres, en ce sens qu'elle peut, soit se réaliser dans le cadre de genres spécifiques (sonnet, ode, etc.), soit s'articuler aux règles de composition des genres ordinaires (dialogue poétique, roman poétique, etc.), elle se caractérise par une prise de distance et de liberté bien plus grande eu égard aux règles standards de l'organisation textuelle et du système même de la langue.

Le travail poétique constitue une tentative permanente de se soustraire aux conventions linguistiques héritées et à leur altérité fondamentale, pour donner à voir et à sentir des relations, des enchaînements, des processus de pensée ou d'émotion que les productions verbales ordinaires sont en principe inaptes à exprimer. Il procède par déplacements constants, sur l'axe paradigmatique des signifiants aussi bien que des signifiés, déplacements dont l'ampleur peut déboucher parfois sur une prise de liberté corrélative à l'égard des règles d'organisation syntagmatique. Si la beauté de cette

démarche tient sans doute en partie à son caractère désespéré (les signes de la langue sont inéluctablement "autres" et le projet d'une écriture pure ou "automatique" n'est qu'un nième avatar du fantasme idéaliste du paradis perdu), elle n'a néanmoins de cesse d'explorer *l'envers de la langue*, et partant, l'envers encore largement mystérieux du fonctionnement psychique apparent.

Jean-Paul Bronckart Université de Genève

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM, J.-M. (1992) Les textes: types et prototypes, Paris, Nathan.

BAKHTINE, M. (1984) Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.

Benveniste, E. (1959) «Les relations de temps dans le verbe français», Bulletin de la Société de Linguistique 54. [Réédité en 1966 in Problèmes de linguistique générale, t. I (pp. 237-250), Paris, Gallimard.]

BOURDIEU, P. (1980) Le sens pratique, Paris, Minuit.

BRONCKART, J.-P. (1997) Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif, Paris, Delachaux & Niestlé. [Traduction espagnole (2004), Actividad verbal, textos y discursos. Por un interactionismo socio-discursivo, Madrid, Fundación Infancia y Aprendizaje.]

BRONCKART, J.-P. & BOURDIN, B. (1993) «L'acquisition des valeurs des temps des verbes», *Langue française*, 97, 102-124.

DILTHEY, W. (1947) Le monde de l'esprit, Paris, Aubier [Edition originale en langue allemande, 1925].

HABERMAS, J. (1987) Théorie de l'agir communicationnel, t. I et II, Paris, Fayard.

PIAGET, J. (1947) La psychologie de l'intelligence, Paris, A. Colin.

PLAZAOLA GIGER, I. & BRONCKART, J.-P. (1993) «Le temps du polar», *Langue française*, 97, 14-42.

RICŒUR, P. (1983) Temps et récit, t. I, Paris, Seuil.

SAUSSURE, F. (de) (1916) Cours de linguistique générale, Paris, Payot.

RÉFÉRENCES DES EXTRAITS-EXEMPLES

MANCHETTE, J.-P. Fatale, Paris, Gallimard, 1977.

MITTERRAND, F. La paille et le grain, Paris, Flammarion, 1975.

PINGET, R. Le libera, Paris, Minuit, 1984.

ROCHEFORT, Ch. Archaos ou le jardin étincelant, Paris, Grasset - Le livre de poche, 1972.

SIMENON, G. Monsieur La Souris, Paris, Gallimard, 1938.

SIMENON, G. Pedigree, Paris, Presses de la Cité, 1948.